



DOSSIER INSCRIPTION EN L-AS 1, 2 et 3 Licence Accès Santé

PIECES A FOURNIR :

- Les bulletins trimestriels de 1^{ère} et de Terminale.
- Une lettre de motivation manuscrite à l'attention du Directeur, le Dr GASTALDI.
- Une photo d'identité.
- 1 enveloppes timbrée libellée à l'adresse de l'étudiant.
- Le dossier d'inscription (ci-joint).
- Le règlement par chèque bancaire (ou par virement sous demande de notre RIB) d'un **acompte de 490 €** (correspondant aux frais d'inscription) à **valoir sur le montant total de l'inscription** à l'ordre de K du C La Prépa.

Cet acompte est remboursable en cas de non obtention du Baccalauréat ou si dossier non retenu sur Parcoursup par la Faculté de Médecine de Marseille (sur présentation de justificatifs).

Le solde pourra être échelonné après accord de la Direction.

- Le dossier est à retourner dûment rempli à :

**K du C la prépa
191 Boulevard Baille Entrée E
13005 Marseille**



Coller
une photo

DOSSIER INSCRIPTION EN L-AS

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / / à

PARENTS :

Adresse :
.....
.....
Tél :
Profession :
Email :

ETUDIANT :

Adresse :
.....
.....
Tél :
Email :
Baccalauréat Spécialités : Mention : Lycée :
Classement au concours PASS : 1^{er} quad : 2nd quad :
Nom de l'écurie fréquentée l'année précédente (si extérieur à K du C):

ORIENTATION SOUHAITEE :

MÉDECINE	<input type="checkbox"/>	KINÉSITHÉRAPIE	<input type="checkbox"/>
DENTAIRE	<input type="checkbox"/>	MAIEUTIQUE	<input type="checkbox"/>
PHARMACIE	<input type="checkbox"/>		



TARIFS :

- Forfait L-AS 1,2 ou 3 (Majeure Licence + Mineure Santé)** ☐ 1920 €
(septembre à juin)
Comprenant cours avec QCM et Corrections + Fiches de synthèse + Cours d'approfondissement + Concours Blanc et Correction + Prépa aux oraux
- Forfait L-AS 1,2 ou 3 (Mineure Santé)** ☐ 1100 €
(janvier à juin)
Comprenant cours avec QCM et Corrections + Fiches de synthèse + Cours d'approfondissement + Concours Blanc et Correction + Prépa aux oraux
- Stage de Pré-Rentrée L-AS 1 :** ☐ 400 €
2 semaines de cours avec QCM et Concours Blanc

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Article 1 : La signature du bulletin d'inscription implique l'acceptation des présentes conditions générales d'inscription.

Article 2 : Seuls les titulaires des bulletins d'inscription dûment remplis, datés et signés, accompagnés de l'acompte exigé et après acceptation du dossier seront considérés comme pré-inscrits.

Article 3 : Le nombre de places étant limité, **l'inscription est réputée définitive et irrévocable** pour toute la durée de l'année universitaire et les droits afférents ne sont pas remboursables en cas d'abandon de l'élève, pour quelque motif que ce soit, sauf dans les cas particuliers prévus à l'article 4.

Article 4 : L'inscription pourra être résiliée, sur justificatif en cas d'échec au baccalauréat, après présentation d'un relevé de notes ou si le dossier Parcoursup n'est pas retenu par la Faculté de Médecine de Marseille. **Les autres motifs comme une note insuffisante en Majeure Licence ou le choix d'une réorientation ne pourra être invoqué.**

Article 5 : Le règlement intégral des frais de scolarité devra être impérativement **acquitté au plus tard au mois de décembre de l'année en cours**. En cas de non-respect de cette disposition, K du C la prépa, se réserve le droit de ne pas admettre l'élève au sein de l'établissement.

Article 6 : En cas d'inscription au **stage de pré rentrée**, le règlement intégral de ce dernier devra être impérativement acquitté **au plus tard le 15 juillet (sauf si accord paiement échelonné)**.



Article 7 : L'étudiant s'engage à respecter le règlement intérieur de K du C La Prépa, à savoir :

- La consommation d'alcool est interdite à l'intérieur comme à proximité des locaux (escaliers, coursive) ; la consommation de tabac est tolérée uniquement dans l'espace dédié.
- Les étudiants devront, à l'intérieur comme à proximité des locaux (escaliers, coursive), observer un comportement responsable, respectueux et conforme aux bonnes mœurs.
- La non observation de ces règles pourra entraîner l'exclusion définitive de l'étudiant fautif.

Article 8 : Pour des raisons pratiques, les étudiants peuvent utiliser les étagères mises à leur disposition pour leurs livres et cahiers, cependant la Direction de K du C se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des affaires personnelles ou universitaires (cours, classeurs, photocopiés, livres, sacs, etc...) à l'intérieur des locaux.

Je soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription ci-dessus et les accepte.

**Date et Signature de l'étudiant
précédées de la mention « Lu et approuvé »**

Signatures des parents